

Atelier de prévention : « Prévenir le risque de Désinsertion Professionnelle en entreprise »

La **Désinsertion Professionnelle** peut avoir lieu lorsqu'un salarié perd progressivement sa capacité à exercer son métier à cause des difficultés liées à son état de santé, son âge, son environnement de travail, son évolution personnelle ou professionnelle. Elle entraîne des désorganisations diverses et des surcoûts humains et économiques.

La **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** comprend l'ensemble des mesures et actions visant à maintenir les personnes en emploi et à prévenir leur exclusion du marché du travail.

La **détection précoce** est essentielle pour assurer le maintien en emploi.

Notre but : éviter toute rupture de prise en charge dans le parcours de maintien ou de retour à l'emploi en rendant acteur vos salariés concernés et en vous accompagnant tout au long du processus.

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de visites en santé au travail
- Rappeler les obligations réglementaires
- Repérer les facteurs de risque de désinsertion professionnelle
- Donner des outils en matière de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- Comprendre le fonctionnement de la cellule PDP au sein du service de santé au travail
- Connaître le rôle des acteurs du maintien en emploi

Les + :

- ⇒ Missions offre socle du service
- ⇒ Approche participative basée sur l'échange et le partage d'expériences
- ⇒ Accompagnement en entreprise

PROGRAMME

- Définitions et quelques chiffres
- Missions et rôle du service de santé au travail
- Outils en matière de prévention
- Enjeux de la PDP en entreprise : savoir reconnaître les signes d'alerte
- Point sur le handicap invisible
- Présentation de nos partenaires du maintien en emploi
- Information sur les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement, actions mobilisables...

⇒ **Public visé** : Employeurs de tous secteurs d'activités, services RH, fonctions QHSE, référents handicap de l'entreprise, managers

⇒ **Durée** : Session de 2h, dans nos locaux (STC Quimper-Kerdrionou)

⇒ **Intervenants** : Infirmière en Santé au Travail, stagiaire Chargée de mission PDP – maintien dans l'emploi

⇒ **Groupe** : 8-10 personnes maximum

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail : 02 98 55 54 43

INSCRIPTION

Inscrivez-vous sur le site internet : www.stc-quimper.org
onglet « Ateliers prévention »